

Toulouse : des militants écologistes s'en prennent aux terrains de golf

Par [Le Figaro](#)

Publié il y a 1 heure

Écouter cet article 

00:00/02:20 



Des militants ont entrepris de couper l'eau aux greens qui, en cette période de sécheresse, ne sont pas soumis aux mêmes restrictions d'utilisation d'eau que les autres entreprises. *Adobe Stock*

Alors que nous sommes en pleine période de sécheresse, de jeunes écologistes sabotent des terrains de golf, les accusant d'être de grands consommateurs d'eau.

S'ils s'improvisent vandales pour quelques heures, ils affirment qu'ils combattent pour la bonne cause. Le 5 août dernier, des militants écologistes de Youth for Climate avaient déjà fermé 31 vannes d'arrosage. «*Entre arroser une pelouse et sauver de l'eau pour que des personnes puissent vivre en pleine sécheresse, nous avons fait notre choix*», ont-ils assumé sur Twitter, disant estimer que «*dans la situation actuelle où des territoires manquent déjà d'eau potable*», l'arrosage des pelouses «*est inutile et nuisible*».

C'est donc tout naturellement que le collectif Extinction Rebellion et les activistes de l'Action Kirikou, à Toulouse, leur ont emboîté le pas, le 10 août dernier. Sous le hashtag #StopGolf, ces derniers ont entrepris de couper l'eau aux greens qui, en cette période de sécheresse, ne sont pas soumis aux mêmes restrictions d'utilisation d'eau que les autres entreprises.

Une dérogation incompréhensible pour ces militants, qui ont décidé de contre-attaquer. Dans la nuit du 10 août, ces activistes ont revendiqué avoir bouché des trous avec du ciment et abîmé les pelouses de deux terrains de golf toulousains, à Blagnac et Vieille-Toulouse. *«Des activistes (dont plusieurs de Extinction Rebellion Toulouse) dénoncent l'ARROSAGE PERPÉTUEL des golfs en pleine sécheresse»*, a affirmé le collectif national sur Twitter. L'antenne toulousaine a, de son côté, déploré que l'arrosage des parcours de golfs soit autorisé par dérogation *«en raison du coût d'entretien de ces luxueux terrains»*. *«À côté de ça, la sécheresse entraîne jusqu'à des interdictions totales d'irrigation en agriculture»*, poursuivent-ils, *«pour dénoncer l'accaparement de l'eau par cette industrie de loisir pour les plus privilégiés»*.

Autant d'actions auxquelles les militants participent à leurs risques et périls, ces derniers pouvant, si leurs actes sont qualifiés de dommages importants, être condamné à jusqu'à 2 ans de prison et 30.000 euros d'amende.

Le directeur du golf de Garonne, Nicolas Astier, envisageait en fin de semaine dernière de porter plainte. *«Ce sont des personnes qui ne sont pas bien renseignées sur nos consommations d'eau: on n'arrose que les greens, c'est une surface qui ne représente que la moitié d'un terrain de football»*, déplore-t-il. *«On fait attention à notre consommation d'eau depuis deux mois»*, affirme-t-il.